

REGLEMENTATION DT-DICT : Contentieux liés aux dommages réseaux

PROGRAMME DE FORMATION

Ref : FOS04

Les objectifs du stage

- ✓ Décrypter les textes réglementaires et les dernières évolutions
- ✓ Comprendre les obligations induites par la réglementation
- ✓ Appréhender les responsabilités des différentes parties prenantes
- ✓ Gérer les litiges et les contentieux sur les réseaux

Le programme détaillé

- ✓ Les principaux points de repère de la réglementation DT-DICT (45 mn)
- ✓ Les trois grands types de chantiers (au sens de la règle) et les procédures associées (15 mn)
 - Les travaux importants nécessitant conception puis préparation
 - Les travaux unitaires de faible emprise et de faible durée
 - Les travaux nécessaires à la sécurité, continuité du service public, sauvegarde des personnes et des biens
- ✓ Les responsabilités des trois acteurs du décret (5 h)
 - Les responsabilités de l'exploitant de réseaux
 - L'enregistrement sur le guichet unique
 - Les modalités de réponses aux DT et DICT
 - La classe de précisions des plans et conséquences
 - Les responsabilités pour les maitres d'ouvrage
 - La DT
 - Les investigations complémentaires et Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
 - L'encadrement des clauses techniques et financières
 - Les règles de marquage piquetage
 - Le rôle de l'exécutant de travaux
 - La DICT et lettres de rappels
 - Les travaux urgents
 - L'application du guide technique
 - Les documents obligatoires sur le chantier pendant toute sa durée conséquences d'un manquement en cas de contrôle par la DREAL
- ✓ Les arrêts de chantiers et les cas de dommages sur les réseaux (1h)
 - Les arrêts de chantiers: cas d'arrêts de chantiers
 - Responsabilités pour l'entreprise, droit de retrait et constat contradictoire
 - Les dommages sur les réseaux: responsabilités des différents acteurs, vérifications à effectuer, recours possibles, formulaire de constat de dommage
 - La méthodologie de gestion de sinistre
 - L'étude de cas concrets de recouvrement des casses sur les réseaux

PUBLIC VISÉ

Personnel en charge des litiges et contentieux liés aux dommages sur les Réseaux

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITES TECHNIQUES

En présentiel : Un ordinateur par personne avec connexion internet

À distance : un ordinateur par personne avec connexion Internet et micro + connaissance informatique de base.

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Exposé en langue française avec support PowerPoint, vidéo, échanges d'expériences, questions/réponses, QCM

À distance : classe virtuelle avec partage d'écran

PROFIL DE L'INTERVENANT

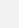
Prestataire de Sogelink, habilité AIPR Concepteur et expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Aucun travaux

MODALITES D'ACCÈS ET DE SUIVI

Convention de formation (tarif, lieu, horaires)
Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation de fin de formation
À distance : attestation de présence

 Accessibilité aux personnes en situation de handicap: nous consulter

DELAIS D'ACCES

Sous 30 jours minimum

EVALUATION & VALIDATION

Evaluation à chaud
Validation des acquis par QCM

DUREE & MODALITES D'INTERVENTION

1 jour soit 7 heures
En INTRA uniquement
En présentiel : 12 participants maximum
À distance : 8 participants maximum